



The Canadian Office of the
Building and Construction Trades
Department

Declaration of Support for the Reserve Force

WHEREAS the Canadian Office of the Building and Construction Trades recognizes the vital role of the Reserve component of the Canadian Forces and the valuable contribution that Reservists make to Canada's defence, to domestic and overseas operations, to their communities, to educational institutions and to civilian employers;

AND WHEREAS there is a need today, more than ever, to encourage individuals to consider serving our country as a member of the Reserve Force;

AND WHEREAS in recognition of the community leadership role that we uphold as an employer of full-time and part-time individuals and in support of Canada's Reserve Force;

THEREFORE, BE IT RESOLVED THAT the Canadian Office of the Building and Construction Trades has accordingly decided to extend its support to the constituent elements of the Reserve Force, subject to our own operational requirements of staffing and contractual agreements.

Dated in Ottawa,
in the Province of Ontario,
this 12th day of May 2010.

Le Bureau canadien du
Département des métiers de la
construction

Déclaration d'appui pour la Force de réserve

ATTENDU QUE le Bureau canadien du Département des métiers de la construction reconnaît le rôle crucial de la Réserve des Forces canadiennes et la contribution précieuse qu'apportent les réservistes à la défense du Canada dans notre pays, à l'étranger, à leur collectivité, aux établissements d'enseignement et aux employeurs civils ;

ET ATTENDU QU' aujourd'hui, plus que jamais, il faut encourager les gens à songer à servir notre pays en tant que réservistes ;

ET ATTENDU QU' en reconnaissance du rôle de leader communautaire que nous jouons en tant qu'employeur de personnes à plein temps et à temps partiel qui appuie la Force de réserve du Canada ;

IL EST DONC DÉCIDÉ QUE le Bureau canadien du Département des métiers de la construction a, par conséquent, décidé d'étendre son appui aux éléments constitutifs de la Force de réserve, subordonné à nos propres besoins opérationnels en personnel et de nos ententes contractuelles.

Fait à Ottawa,
dans la province de l'Ontario,
le 12 mai 2010.

Robert R. Blakely
The Canadian Office of the Building and
Construction Trades